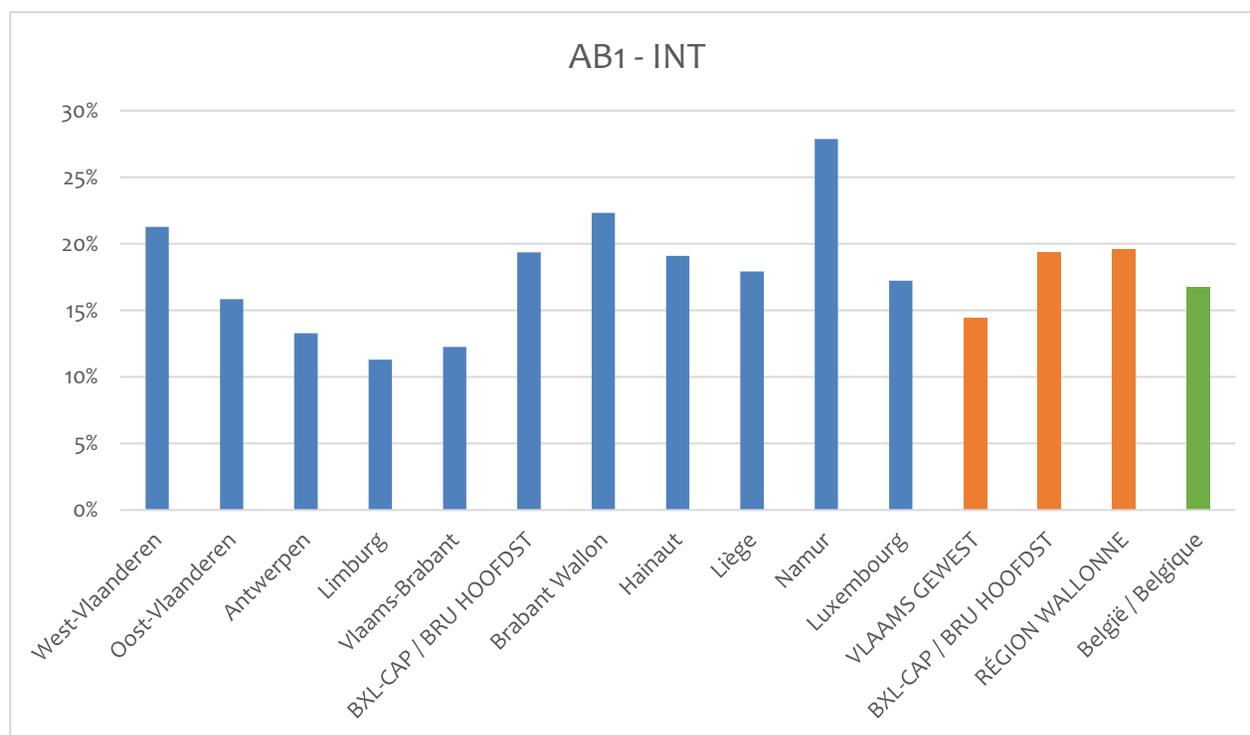


MESSAGE(S) CLÉ(S) :

- Les infections courantes en pratique ambulatoire ne requièrent pour la plupart pas d'antibiotiques.
- Si un antibiotique est nécessaire, il est préférable d'opter pour un antibiotique au spectre le plus étroit possible.
- Pour les infections respiratoires, la préférence se porte sur l'amoxicilline (si un traitement par antibiotiques est nécessaire).
- En cas de cystite non compliquée chez la femme et l'enfant, la nitrofurantoïne est préférable. Les nouvelles recommandations proposent la fosfomycine comme alternative à la nitrofurantoïne.
- Les quinolones sont des antibiotiques à large spectre et ne sont (pratiquement) jamais indiquées comme traitement de première intention.

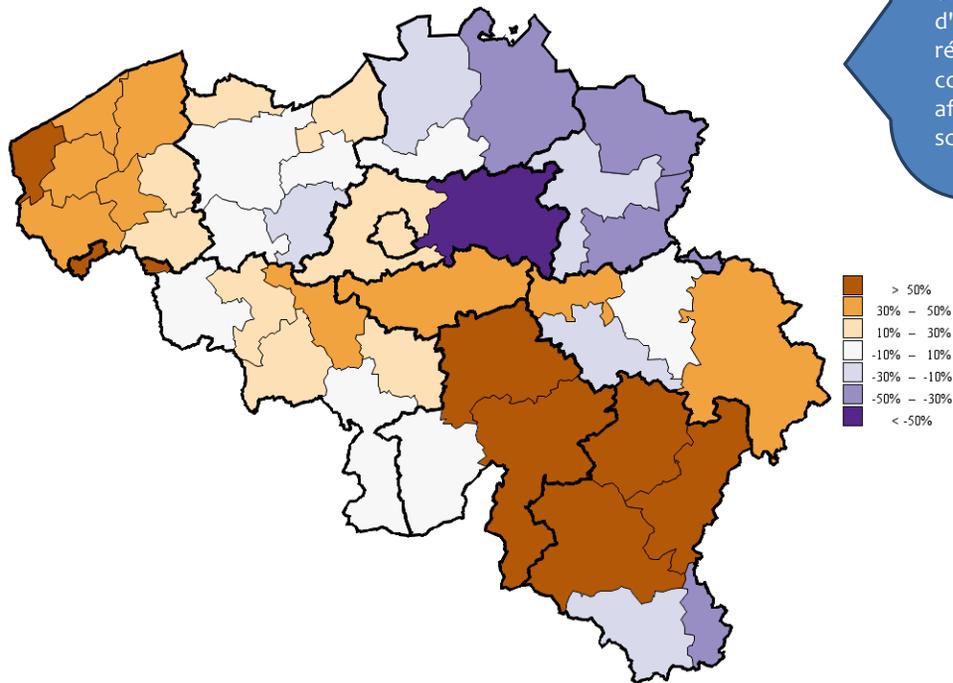
⇒ **Pourcentage de patients ayant reçu au moins une prescription d'antibiotiques**

Cet indicateur représente le pourcentage de la patientèle qui s'est fait prescrire au moins une fois des antibiotiques par la spécialité concernée au cours de l'année 2017.



Ce diagramme en bâtons montre le score normalisé pour l'indicateur par province (bleu) ou région (orange). Le bâton vert représente le score normalisé pour la Belgique.

Sur cette carte de la Belgique, les frontières des arrondissements sont tracées par des lignes fines tandis que les frontières provinciales sont tracées par des lignes épaisses. Les arrondissements sont colorés selon une échelle de couleur basée sur le rapport entre le score d'indicateur dans cet arrondissement et le score d'indicateur belge. Ce rapport est exprimé en pourcentage : par exemple, 0 % si le score d'indicateur de l'arrondissement est égal au score d'indicateur belge, 20 % si le score d'indicateur est supérieur de 20 % au score belge et -20 % si le score d'indicateur est inférieur de 20 % au score belge. Les pourcentages sont répartis par tranches de 20 %. Chaque tranche correspond à un code couleur spécifique. Les scores nettement inférieurs au score belge sont affichés en violet, les scores supérieurs en brun. Les scores proches du score belge sont affichés en blanc.

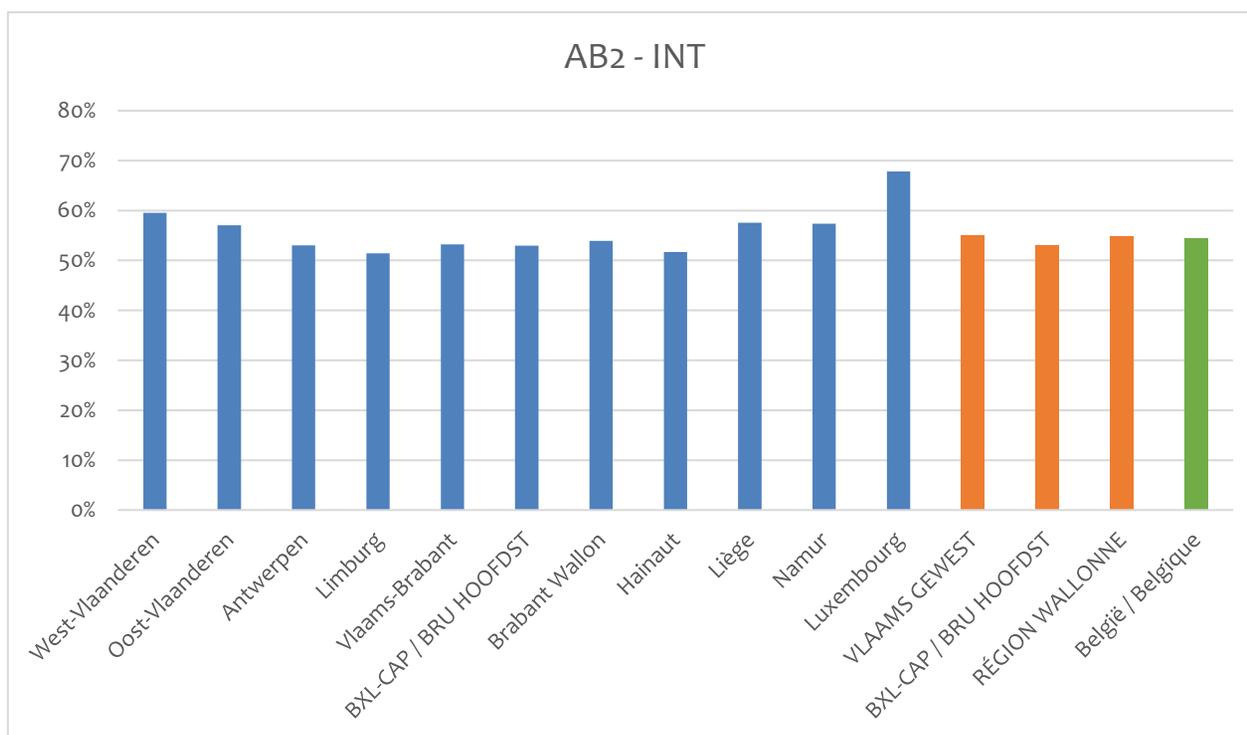


Pourcentage de déviation par rapport au score belge	Score de l'indicateur
-50%	8,4%
-30%	11,7%
-10%	15,1%
0%	16,8%
10%	18,4%
30%	21,8%
50%	25,2%

⇒ **Pourcentage d'antibiotiques de deuxième ligne* (amoxicilline associée à l'acide clavulanique, céphalosporines, quinolones, macrolides) + répartition**

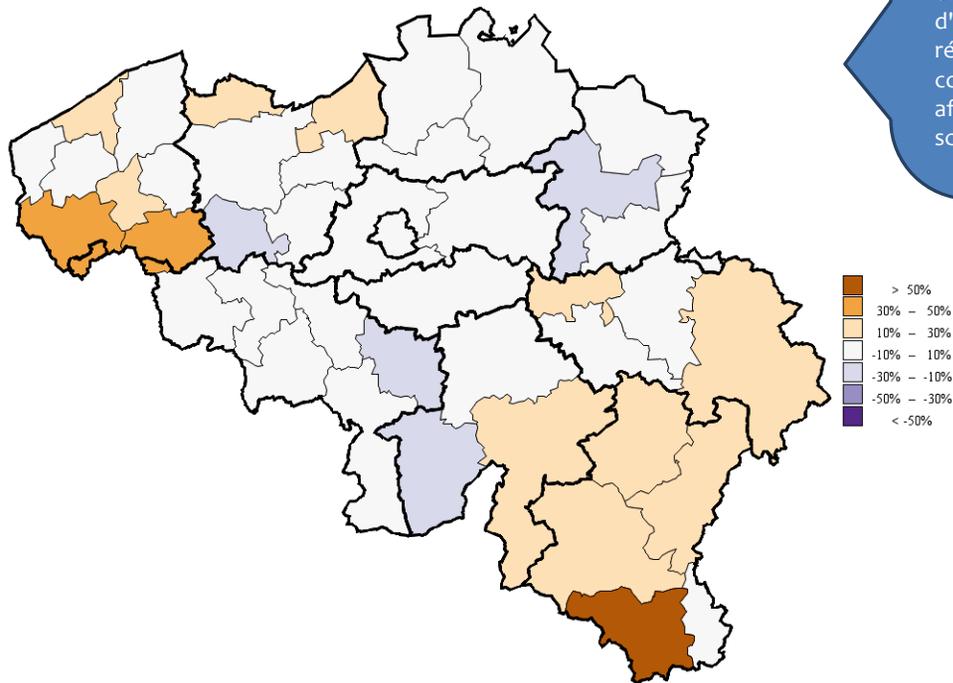
Parmi toutes les prescriptions d'antibiotiques dans la spécialité concernée, l'indicateur représente le pourcentage du volume (en doses journalières définies ou DDD) d'amoxicilline associée à l'acide clavulanique, des céphalosporines, des quinolones et des macrolides.

* Attention : cet indicateur porte sur les antibiotiques de deuxième ligne les plus couramment utilisés dans la pratique ambulatoire au niveau de la population (comme l'amoxicilline associée à l'acide clavulanique, les céphalosporines, les quinolones et les macrolides). Au sein de certaines spécialités, il est possible que d'autres antibiotiques de deuxième ligne tels que les tétracyclines soient utilisés.



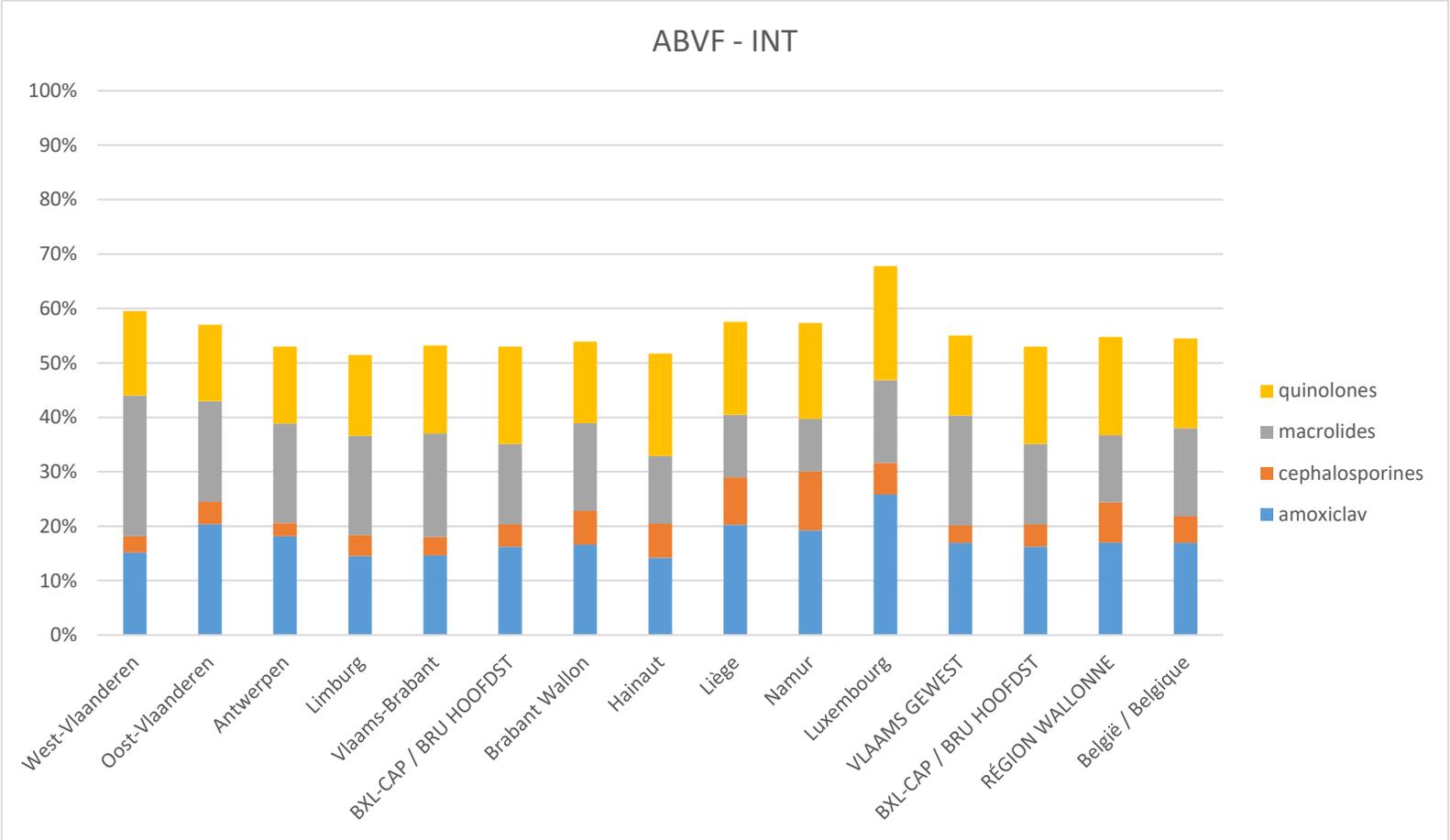
Ce diagramme en bâtons montre le score normalisé pour l'indicateur par province (bleu) ou région (orange). Le bâton vert représente le score normalisé pour la Belgique.

Sur cette carte de la Belgique, les frontières des arrondissements sont tracées par des lignes fines tandis que les frontières provinciales sont tracées par des lignes épaisses. Les arrondissements sont colorés selon une échelle de couleur basée sur le rapport entre le score d'indicateur dans cet arrondissement et le score d'indicateur belge. Ce rapport est exprimé en pourcentage : par exemple, 0 % si le score d'indicateur de l'arrondissement est égal au score d'indicateur belge, 20 % si le score d'indicateur est supérieur de 20 % au score belge et -20 % si le score d'indicateur est inférieur de 20 % au score belge. Les pourcentages sont répartis par tranches de 20 %. Chaque tranche correspond à un code couleur spécifique. Les scores nettement inférieurs au score belge sont affichés en violet, les scores supérieurs en brun. Les scores proches du score belge sont affichés en blanc.



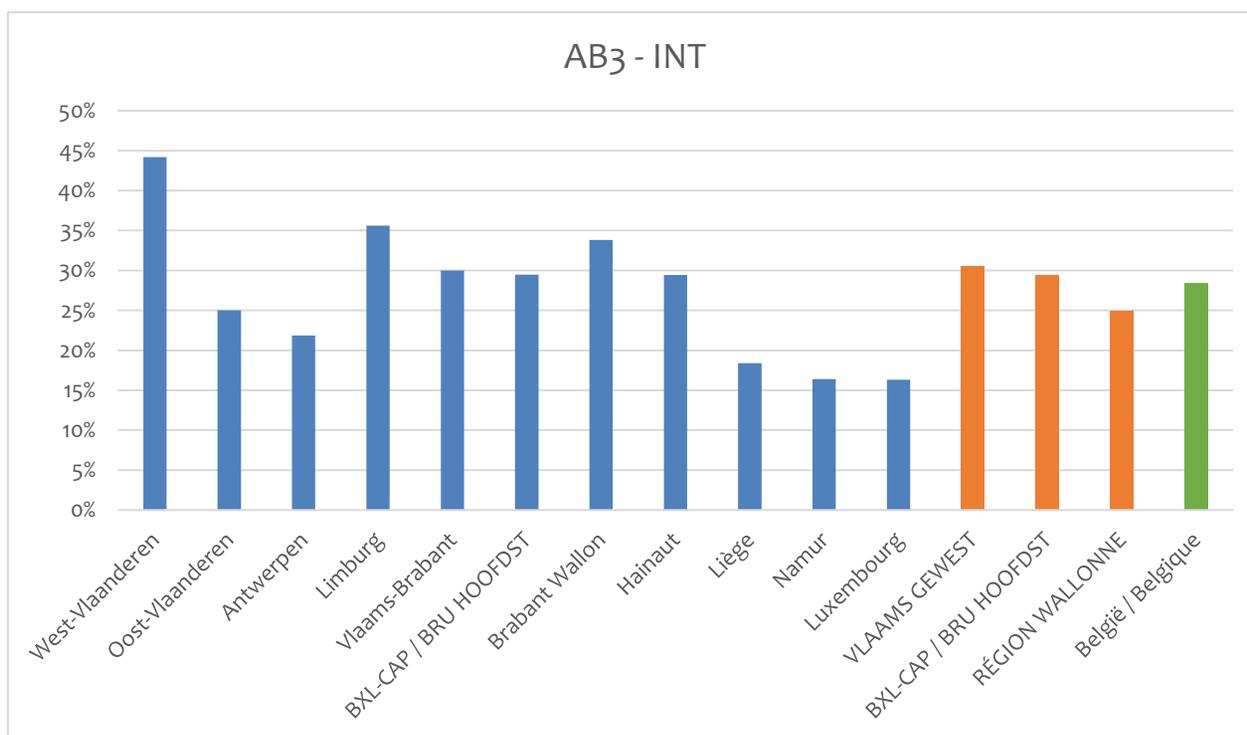
Pourcentage de déviation par rapport au score belge	Score de l'indicateur
-50%	27,2%
-30%	38,1%
-10%	49,0%
0%	54,5%
10%	59,9%
30%	70,8%
50%	81,7%

Ce diagramme en bâtons montre la répartition de 4 classes d'antibiotiques qui sont souvent prescrits en ambulatoire et qui peuvent généralement être considérés comme des antibiotiques de deuxième ligne : amoxicilline + acide clavulanique, céphalosporines, macrolides et quinolones. La limite supérieure de chaque bâton du diagramme représente pour la province/région concernée la part en pourcentage (DDD prescrites) de ces 4 classes d'antibiotiques dans la consommation globale d'antibiotiques systémiques. Les codes couleur représentent la proportion de chacune de ces 4 classes d'antibiotiques séparément.



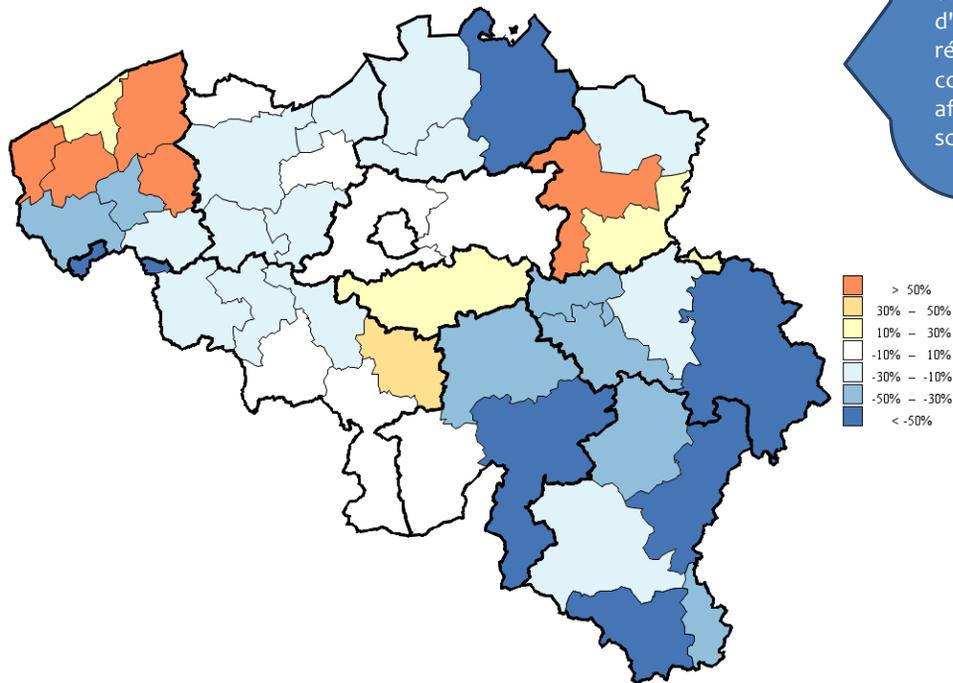
⇒ **Pourcentage de prescriptions d'amoxicilline, non associée à l'acide clavulanique**

Parmi toutes les prescriptions d'amoxicilline (associée ou non à l'acide clavulanique) au sein de la spécialité concernée, l'indicateur représente le pourcentage prescrit d'amoxicilline « pure » (non associée à l'acide clavulanique).



Ce diagramme en bâtons montre le score normalisé pour l'indicateur par province (bleu) ou région (orange). Le bâton vert représente le score normalisé pour la Belgique.

Sur cette carte de la Belgique, les frontières des arrondissements sont tracées par des lignes fines tandis que les frontières provinciales sont tracées par des lignes épaisses. Les arrondissements sont colorés selon une échelle de couleur basée sur le rapport entre le score d'indicateur dans cet arrondissement et le score d'indicateur belge. Ce rapport est exprimé en pourcentage : par exemple, 0 % si le score d'indicateur de l'arrondissement est égal au score d'indicateur belge, 20 % si le score d'indicateur est supérieur de 20 % au score belge et -20 % si le score d'indicateur est inférieur de 20 % au score belge. Les pourcentages sont répartis par tranches de 20 %. Chaque tranche correspond à un code couleur spécifique. Les scores nettement inférieurs au score belge sont affichés en bleu, les scores supérieurs en orange. Les scores proches du score belge sont affichés en blanc.

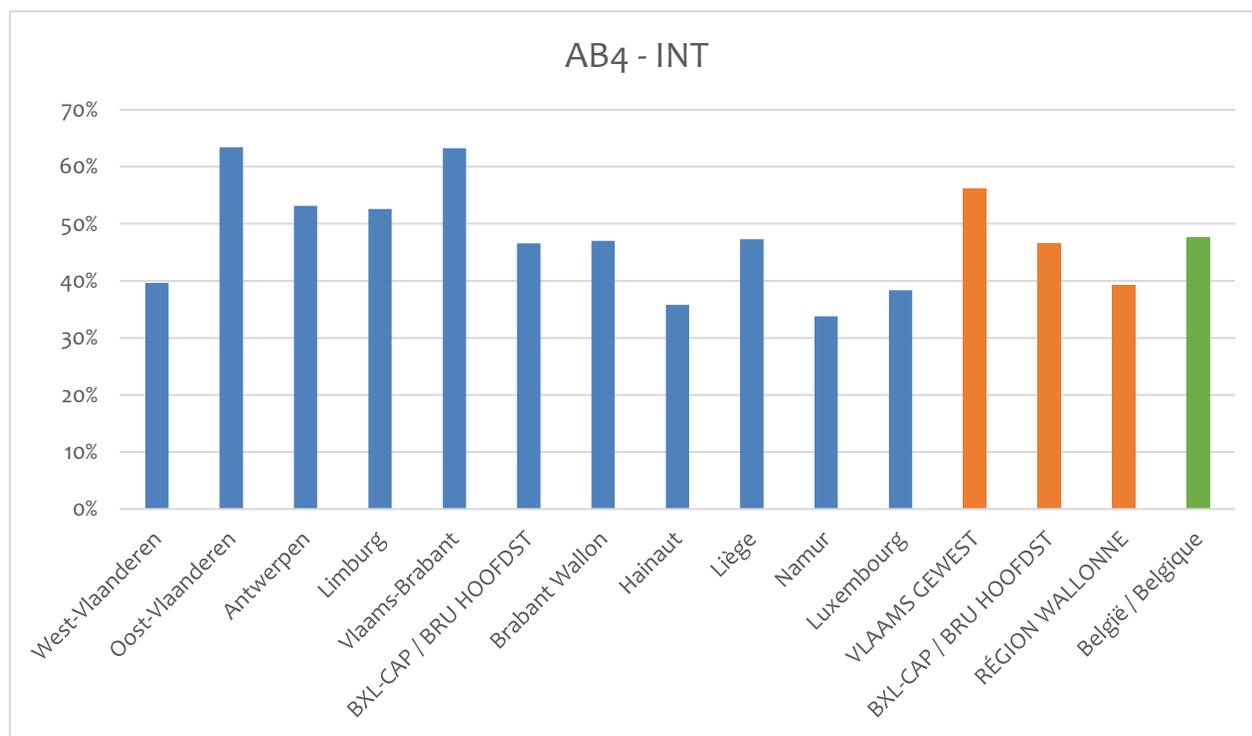


Pourcentage de déviation par rapport au score belge	Score de l'indicateur
-50%	14,2%
-30%	19,9%
-10%	25,5%
0%	28,4%
10%	31,2%
30%	36,9%
50%	42,6%

⇒ Pourcentage de nitrofuranes dans le traitement d'une infection des voies urinaires

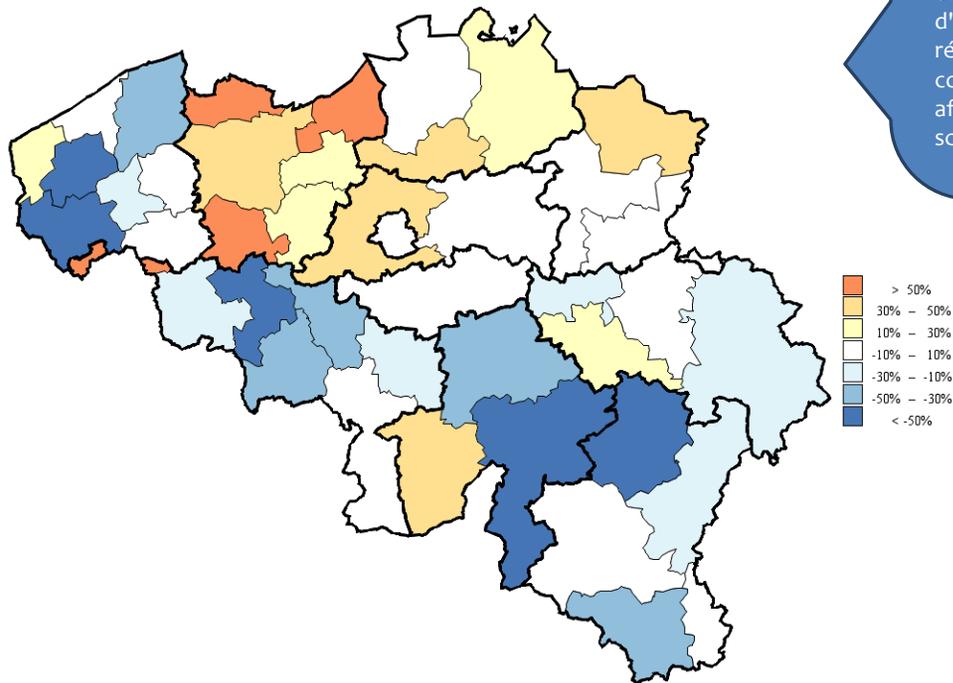
Parmi toutes les prescriptions de nitrofuranes et de quinolones (à l'exception de la lévofloxacine et de la moxifloxacine) au sein de la spécialité concernée, l'indicateur représente le pourcentage du volume (en doses journalières définies) des prescriptions de nitrofuranes. L'on vise ainsi à représenter la part des nitrofuranes dans les prescriptions d'antibiotiques dans le cadre d'infections urogénitales*. La majorité des infections urogénitales sont des infections non compliquées des voies urinaires.

* Quant à cet indicateur, on présume que les quinolones (à l'exception de la lévofloxacine et de la moxifloxacine) sont surtout utilisées dans le cadre d'infections urogénitales. Attention; cet indicateur ne prend pas en compte l'utilisation de fosfomycine (directives en vigueur en 2017).



Ce diagramme en bâtons montre le score normalisé pour l'indicateur par province (bleu) ou région (orange). Le bâton vert représente le score normalisé pour la Belgique.

Sur cette carte de la Belgique, les frontières des arrondissements sont tracées par des lignes fines tandis que les frontières provinciales sont tracées par des lignes épaisses. Les arrondissements sont colorés selon une échelle de couleur basée sur le rapport entre le score d'indicateur dans cet arrondissement et le score d'indicateur belge. Ce rapport est exprimé en pourcentage : par exemple, 0 % si le score d'indicateur de l'arrondissement est égal au score d'indicateur belge, 20 % si le score d'indicateur est supérieur de 20 % au score belge et -20 % si le score d'indicateur est inférieur de 20 % au score belge. Les pourcentages sont répartis par tranches de 20 %. Chaque tranche correspond à un code couleur spécifique. Les scores nettement inférieurs au score belge sont affichés en bleu, les scores supérieurs en orange. Les scores proches du score belge sont affichés en blanc.



Pourcentage de déviation par rapport au score belge	Score de l'indicateur
-50%	23,8%
-30%	33,3%
-10%	42,9%
0%	47,6%
10%	52,4%
30%	61,9%
50%	71,4%

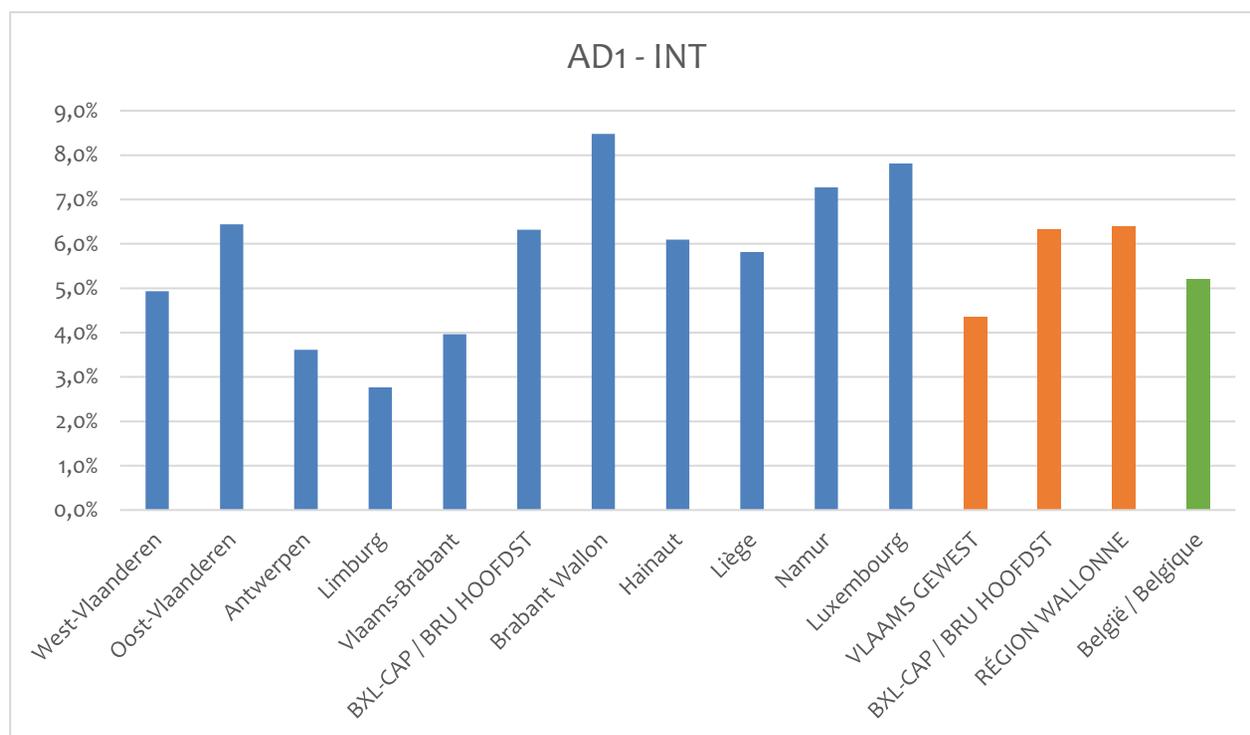
Antidépresseurs

MESSAGE(S) CLÉ(S) :

- Il existe suffisamment de preuves de l'efficacité des antidépresseurs dans le cas d'une dépression majeure sévère.
- Dans le cas d'une dépression légère ou modérée, les antidépresseurs ne sont pas recommandés de façon systématique.

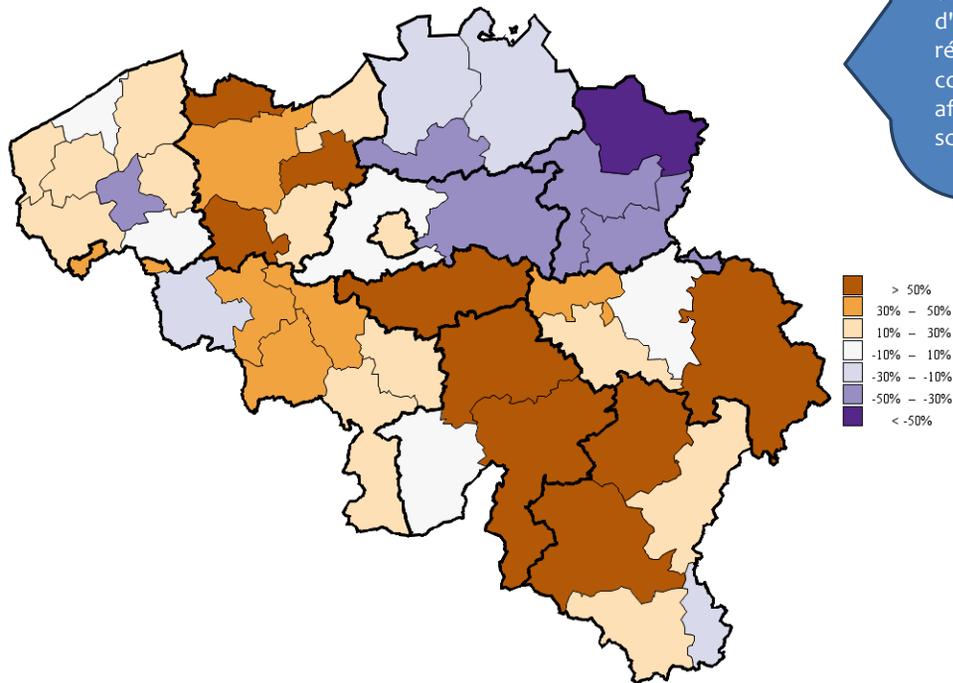
⇒ **Pourcentage de patients avec une prescription d'antidépresseurs, trazodone y compris.**

L'indicateur représente le pourcentage des patients attribués qui se sont fait prescrire des antidépresseurs au moins une fois dans le courant de l'année (par la spécialité concernée). Puisque la trazodone est souvent utilisée pour des indications autres que la dépression, les résultats avec et sans trazodone sont présentés.



Ce diagramme en bâtons montre le score normalisé pour l'indicateur par province (bleu) ou région (orange). Le bâton vert représente le score normalisé pour la Belgique.

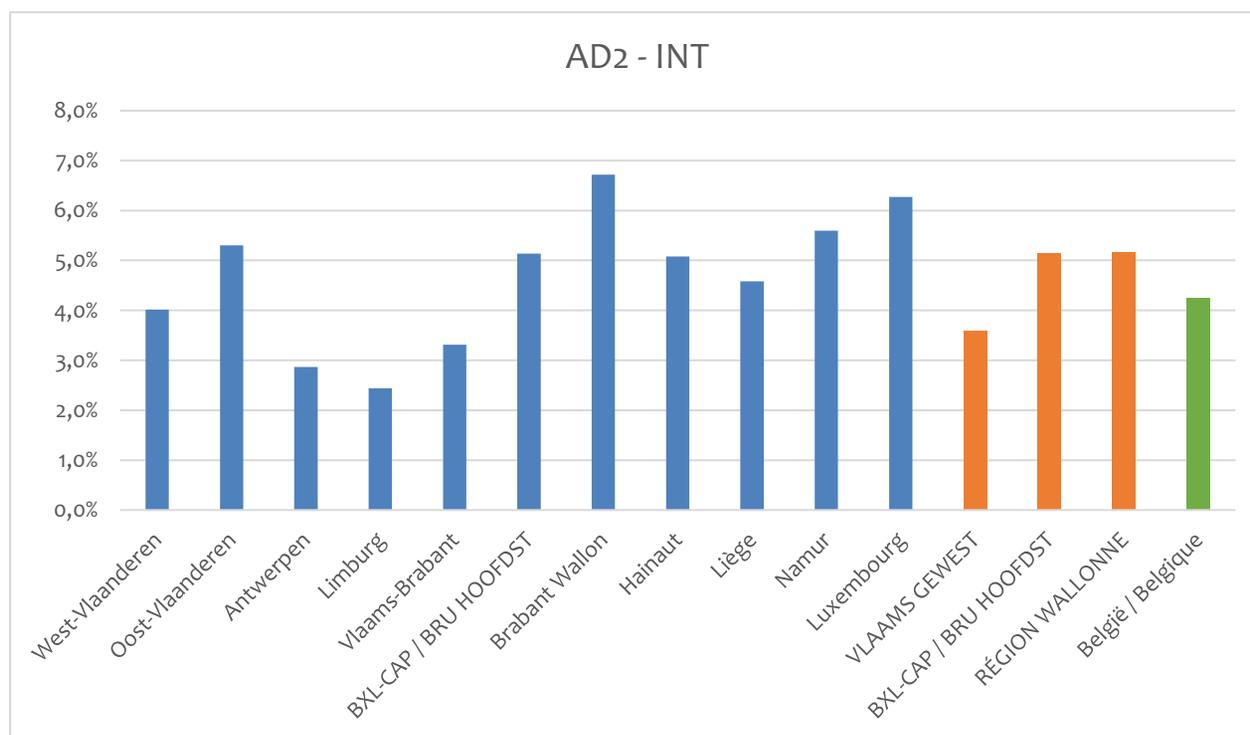
Sur cette carte de la Belgique, les frontières des arrondissements sont tracées par des lignes fines tandis que les frontières provinciales sont tracées par des lignes épaisses. Les arrondissements sont colorés selon une échelle de couleur basée sur le rapport entre le score d'indicateur dans cet arrondissement et le score d'indicateur belge. Ce rapport est exprimé en pourcentage : par exemple, 0 % si le score d'indicateur de l'arrondissement est égal au score d'indicateur belge, 20 % si le score d'indicateur est supérieur de 20 % au score belge et -20 % si le score d'indicateur est inférieur de 20 % au score belge. Les pourcentages sont répartis par tranches de 20 %. Chaque tranche correspond à un code couleur spécifique. Les scores nettement inférieurs au score belge sont affichés en violet, les scores supérieurs en brun. Les scores proches du score belge sont affichés en blanc.



Pourcentage de déviation par rapport au score belge	Score de l'indicateur
-50%	2,6%
-30%	3,6%
-10%	4,7%
0%	5,2%
10%	5,7%
30%	6,8%
50%	7,8%

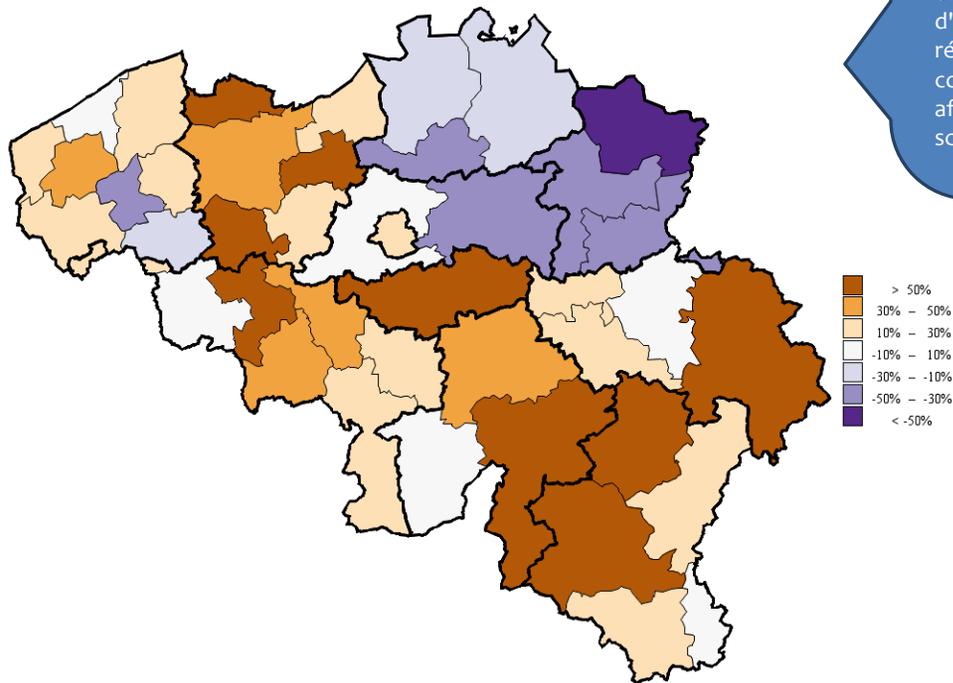
⇒ **Pourcentage de patients avec une prescription d'antidépresseurs, à l'exclusion de la trazodone.**

Voir le point précédent.



Ce diagramme en bâtons montre le score normalisé pour l'indicateur par province (bleu) ou région (orange). Le bâton vert représente le score normalisé pour la Belgique.

Sur cette carte de la Belgique, les frontières des arrondissements sont tracées par des lignes fines tandis que les frontières provinciales sont tracées par des lignes épaisses. Les arrondissements sont colorés selon une échelle de couleur basée sur le rapport entre le score d'indicateur dans cet arrondissement et le score d'indicateur belge. Ce rapport est exprimé en pourcentage : par exemple, 0 % si le score d'indicateur de l'arrondissement est égal au score d'indicateur belge, 20 % si le score d'indicateur est supérieur de 20 % au score belge et -20 % si le score d'indicateur est inférieur de 20 % au score belge. Les pourcentages sont répartis par tranches de 20 %. Chaque tranche correspond à un code couleur spécifique. Les scores nettement inférieurs au score belge sont affichés en violet, les scores supérieurs en brun. Les scores proches du score belge sont affichés en blanc.



Pourcentage de déviation par rapport au score belge	Score de l'indicateur
-50%	2,1%
-30%	3,0%
-10%	3,8%
0%	4,2%
10%	4,7%
30%	5,5%
50%	6,4%

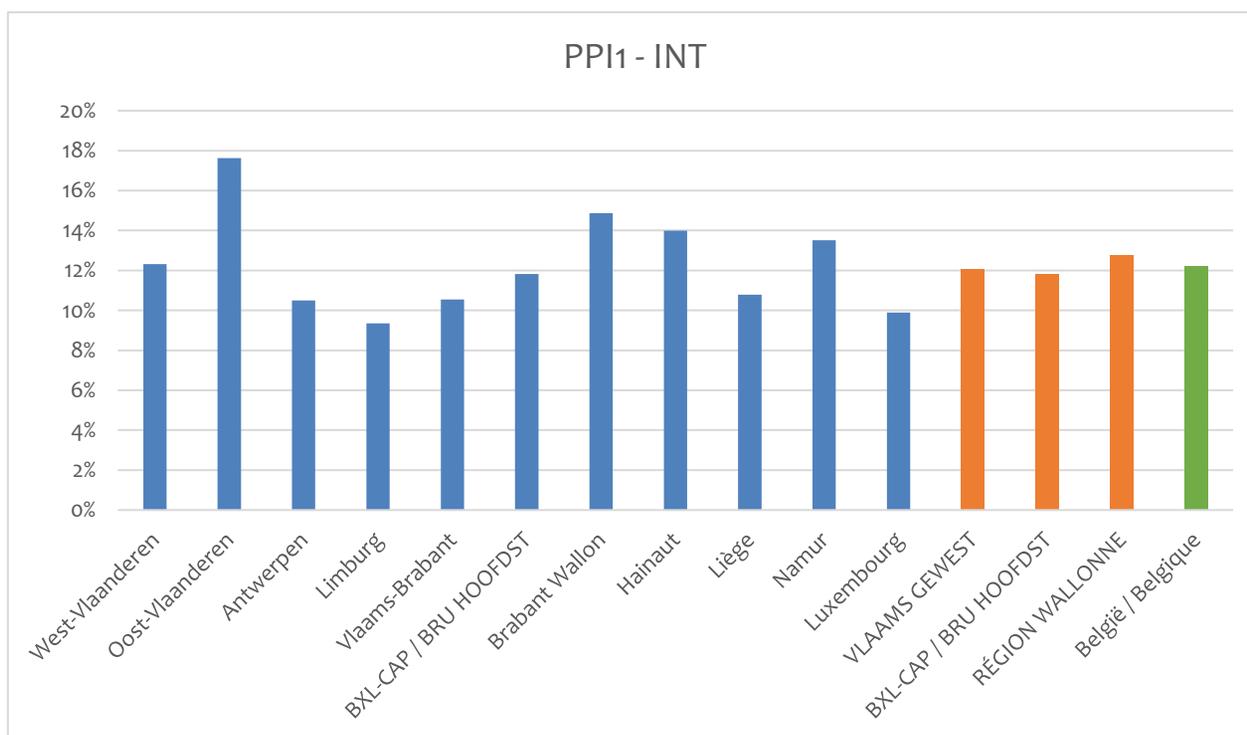
Inhibiteurs de la pompe à protons

MESSAGE(S) CLÉ(S) :

- L'utilisation d'inhibiteurs de la pompe à protons pour le traitement d'un ulcère gastroduodéal ou d'une œsophagite sans complications doit être limitée dans le temps.

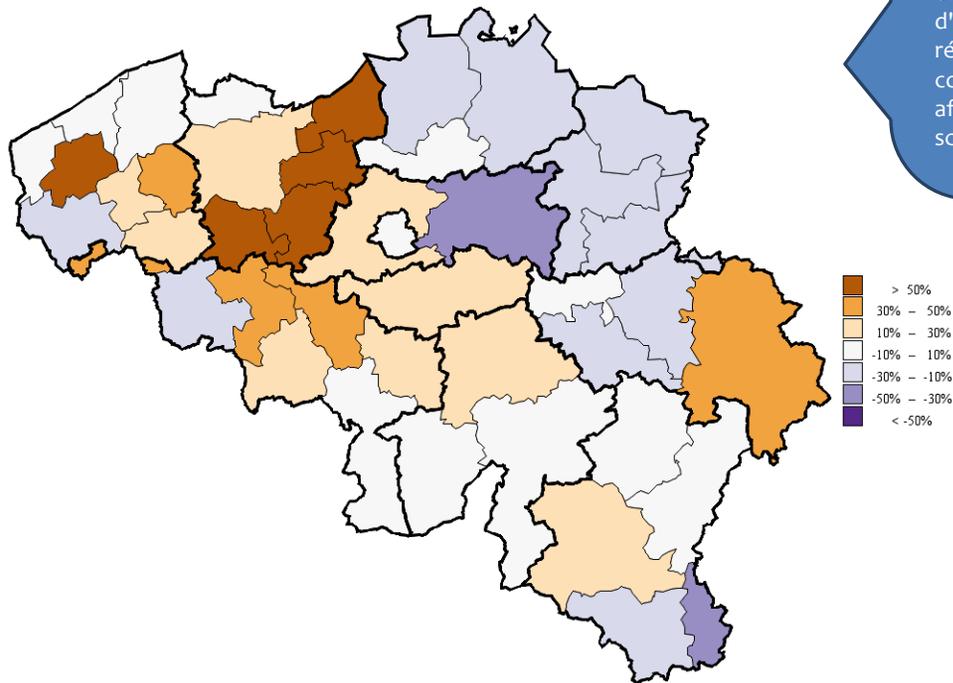
⇒ **Pourcentage de patients de 40 à 64 ans sous prescription d'IPP pendant plus de 80 jours**

Cet indicateur représente le pourcentage des patients attribués âgés de 40 à 64 ans (à l'exclusion des patients qui ont reçu des AINS) qui reçoivent une couverture IPP correspondant à plus de 80 jours par an (tous prescripteurs confondus), dont au moins une prescription a été rédigée par la spécialité concernée.



Ce diagramme en bâtons montre le score normalisé pour l'indicateur par province (bleu) ou région (orange). Le bâton vert représente le score normalisé pour la Belgique.

Sur cette carte de la Belgique, les frontières des arrondissements sont tracées par des lignes fines tandis que les frontières provinciales sont tracées par des lignes épaisses. Les arrondissements sont colorés selon une échelle de couleur basée sur le rapport entre le score d'indicateur dans cet arrondissement et le score d'indicateur belge. Ce rapport est exprimé en pourcentage : par exemple, 0 % si le score d'indicateur de l'arrondissement est égal au score d'indicateur belge, 20 % si le score d'indicateur est supérieur de 20 % au score belge et -20 % si le score d'indicateur est inférieur de 20 % au score belge. Les pourcentages sont répartis par tranches de 20 %. Chaque tranche correspond à un code couleur spécifique. Les scores nettement inférieurs au score belge sont affichés en violet, les scores supérieurs en brun. Les scores proches du score belge sont affichés en blanc.



Pourcentage de déviation par rapport au score belge	Score de l'indicateur
-50%	6,1%
-30%	8,6%
-10%	11,0%
0%	12,2%
10%	13,4%
30%	15,9%
50%	18,3%

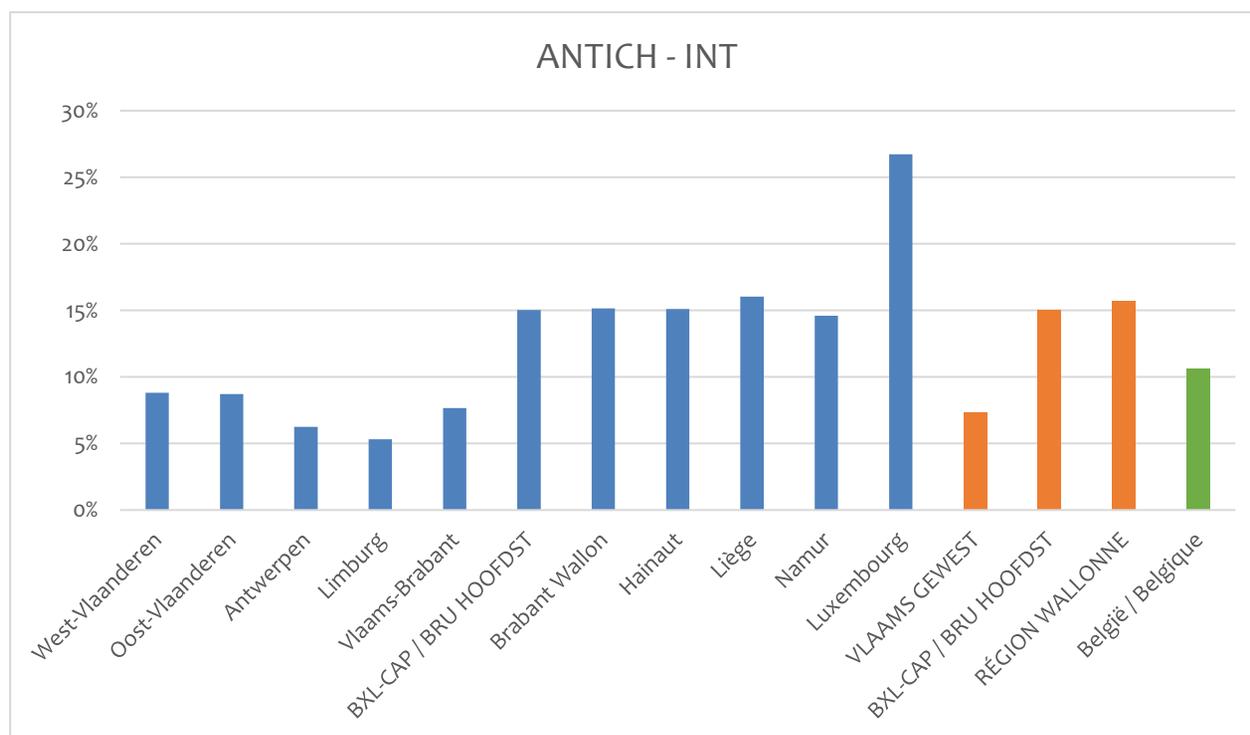
Médication anticholinergique

MESSAGE(S) CLÉ(S) :

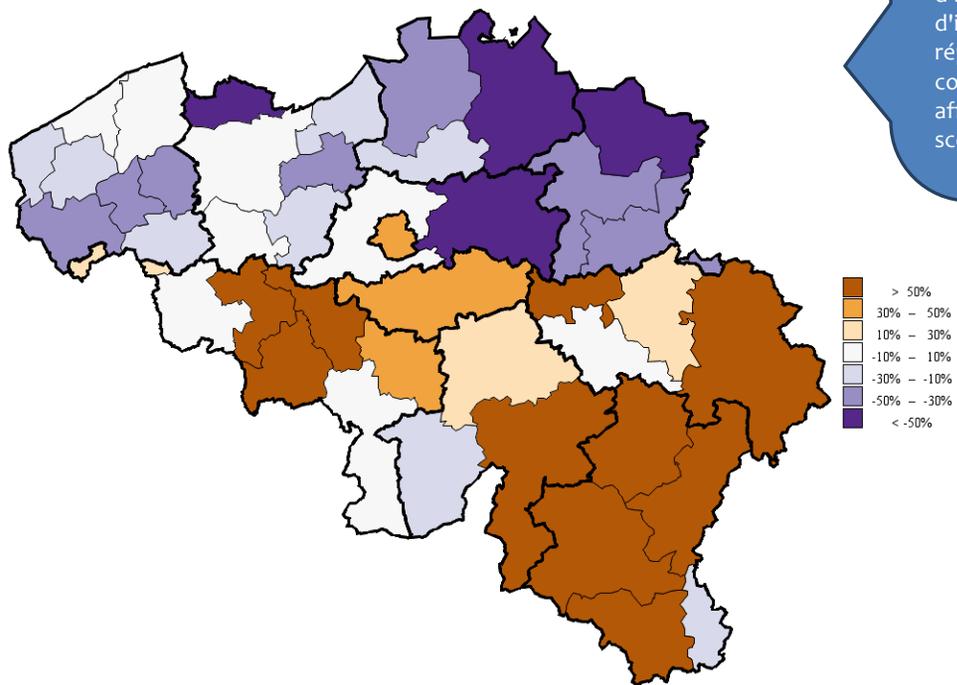
- Les médicaments à action anticholinergique doivent être limités chez les personnes âgées.

⇒ **Pourcentage de patients de 75 ans et plus ayant une prescription pour plus de 80 jours d'au moins un médicament avec action anticholinergique.**

L'indicateur représente le pourcentage des patients attribués de 75 ans et plus qui se sont fait prescrire au moins 80 doses journalières définies d'un médicament avec action anticholinergique en 2017 (dont au moins une prescription a été rédigée par la spécialité concernée).



Ce diagramme en bâtons montre le score normalisé pour l'indicateur par province (bleu) ou région (orange). Le bâton vert représente le score normalisé pour la Belgique.



Sur cette carte de la Belgique, les frontières des arrondissements sont tracées par des lignes fines tandis que les frontières provinciales sont tracées par des lignes épaisses. Les arrondissements sont colorés selon une échelle de couleur basée sur le rapport entre le score d'indicateur dans cet arrondissement et le score d'indicateur belge. Ce rapport est exprimé en pourcentage : par exemple, 0 % si le score d'indicateur de l'arrondissement est égal au score d'indicateur belge, 20 % si le score d'indicateur est supérieur de 20 % au score belge et -20 % si le score d'indicateur est inférieur de 20 % au score belge. Les pourcentages sont répartis par tranches de 20 %. Chaque tranche correspond à un code couleur spécifique. Les scores nettement inférieurs au score belge sont affichés en violet, les scores supérieurs en brun. Les scores proches du score belge sont affichés en blanc.

Pourcentage de déviation par rapport au score belge	Score de l'indicateur
-50%	5,3%
-30%	7,4%
-10%	9,6%
0%	10,6%
10%	11,7%
30%	13,8%
50%	16,0%